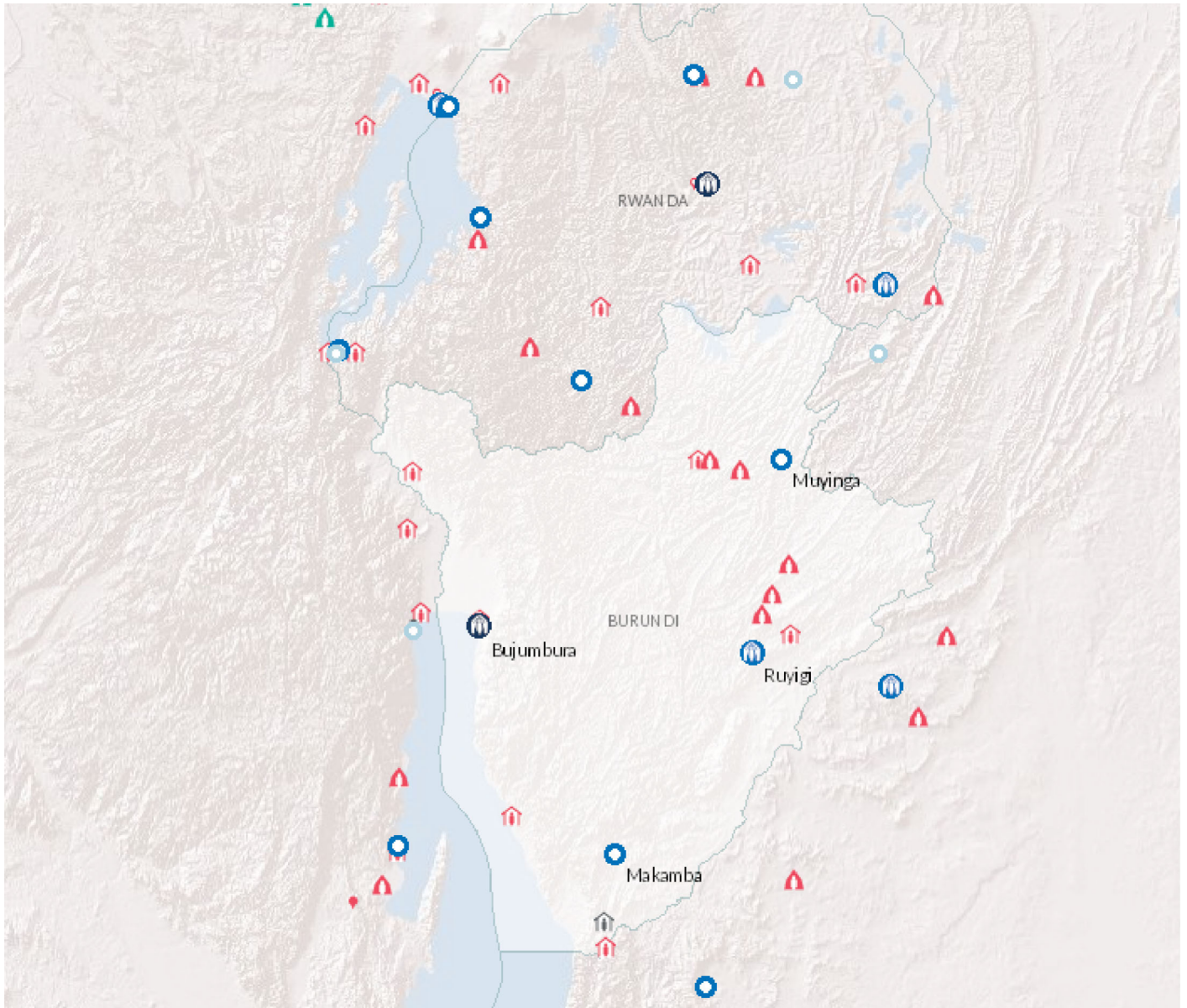




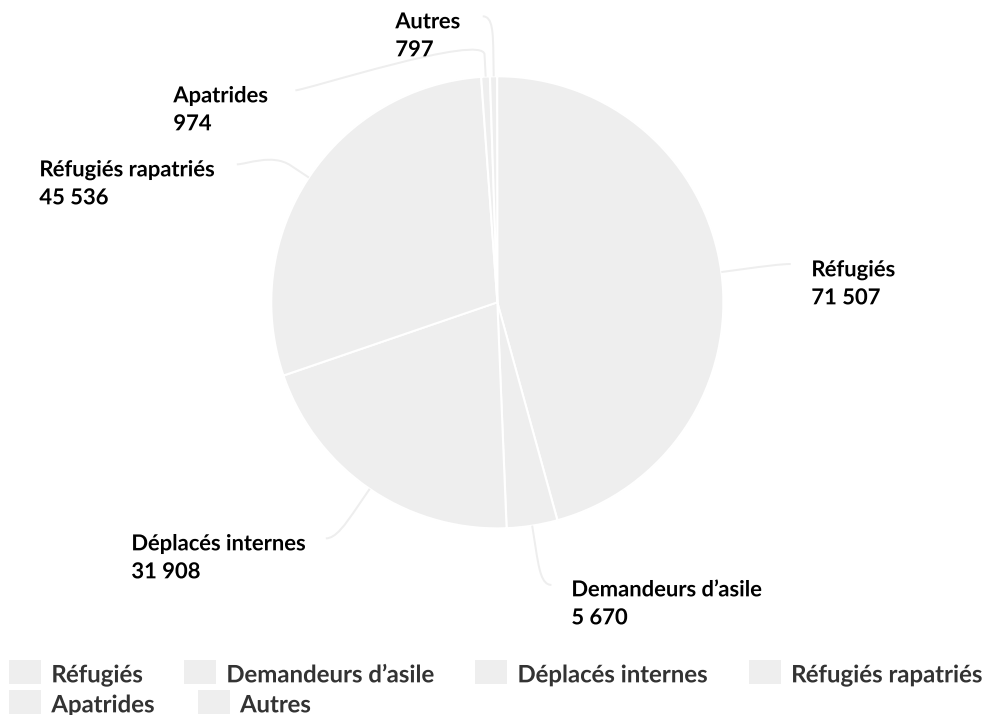
Opération: Burundi



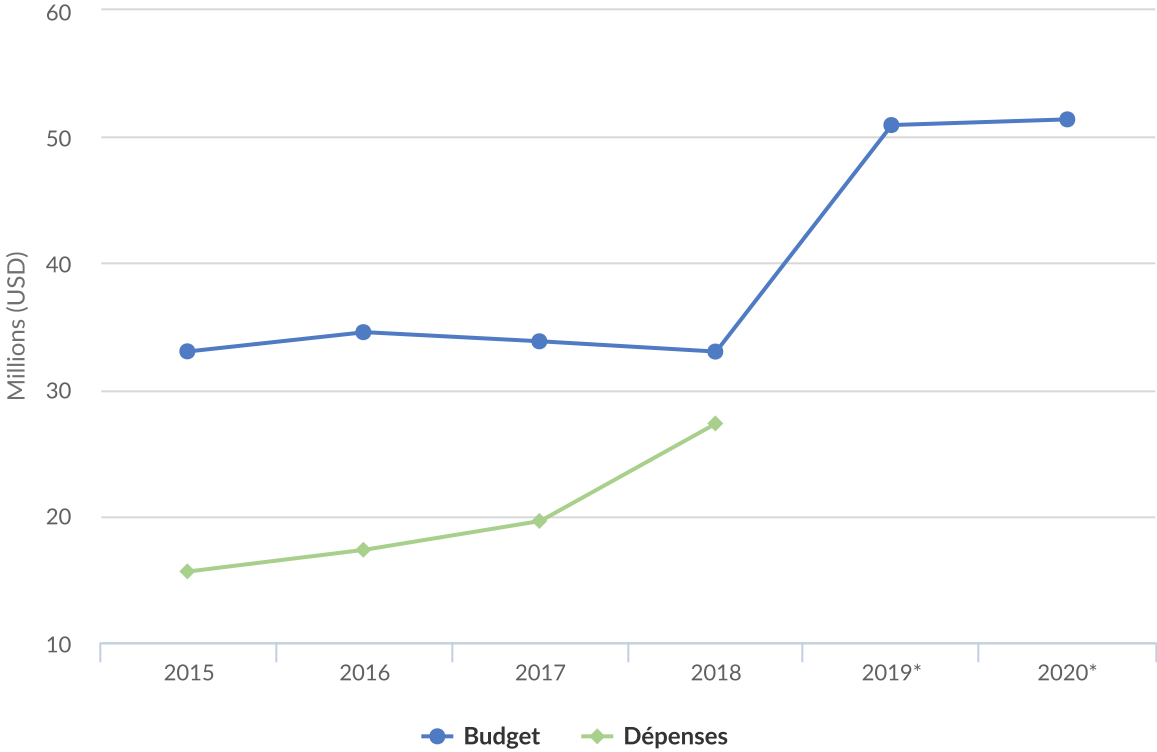
## Personnes relevant de la compétence du HCR

- 20% EN 2018

2018	156,392
2017	195,530
2016	208,049



# Budgets et Dépenses - Burundi



## Chiffres clés

- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR seront enregistrées individuellement
- 100% des victimes connues de violences sexuelles et de genre recevront un soutien adapté
- 95% des enfants réfugiés en âge de fréquenter l'école primaire seront scolarisés
- 95% des personnes relevant de la compétence du HCR et dont les besoins en réinstallation auront été identifiés, auront leur dossier soumis
- 75 000 rapatriés burundais obtiendront une aide au transport

## Environnement opérationnel

Avant les élections de 2020, le contexte politique et l'environnement de travail au Burundi demeurent complexes. Des tensions ont été rapportées entre le Gouvernement et les partis d'opposition, ainsi que des violations des droits de l'homme. Les conditions socio-économiques demeurent extrêmement précaires.

En dépit de l'environnement difficile, le Gouvernement burundais maintient une politique de portes ouvertes à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile. De nouveaux arrivants, principalement originaires de la République démocratique du Congo (RDC), sont reçus régulièrement. Les réfugiés peuvent avoir accès aux services sociaux de base, comme la santé et l'éducation, mais les ressources sont insuffisantes pour couvrir leurs besoins, même avec l'appui du HCR. Les possibilités de travail sont limitées, ce qui signifie que la plupart des réfugiés dépendent de l'aide humanitaire.

Si le HCR n'encourage pas le retour des réfugiés burundais, il aidera ceux qui choisissent de revenir volontairement. Il a incité les acteurs du développement à investir dans les principales zones de retour, et ainsi faciliter la réintégration. Alors que plus de 75 000 réfugiés burundais sont rentrés chez eux, ils devraient être moins nombreux en 2020 du fait des préoccupations liées au contexte pré-électoral et des conditions de vie défavorables.

Le Gouvernement burundais garantit l'accès aux terres et à l'eau à cinq camps de réfugiés et à huit centres de transit. De plus, des documents d'identité sont délivrés gratuitement aux personnes relevant de la compétence du HCR.

Le HCR collabore étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies sur la réponse humanitaire ; il dirige le groupe de travail de la protection et codirige le groupe de travail sur les abris et articles non alimentaires avec l'OIM. Il travaille dans le cadre des plans d'action régionaux pour les réfugiés, notamment le plan pour la situation congolaise.

Avec le PNUD et d'autres agences des Nations Unies, le HCR a coordonné le plan conjoint pour le retour et la réintégration des réfugiés qui souligne la nécessité d'investir pour les services de base dans les zones de retour. Le HCR a été associé au Plan cadre pour l'aide au développement (UNDAF) 2019-2023 et s'est assuré que les réfugiés soient inclus dans toutes les initiatives visant à renforcer la résilience des populations vulnérables, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés.

L'opération intensifiera ses activités de collaboration externe et développera les relations avec les donateurs locaux, notamment les institutions de développement.

## Priorités principales

En 2020, le HCR :

- accordera protection et assistance, notamment par la fourniture de services essentiels, aux personnes relevant de sa compétence, et en particulier en recherchant des solutions durables ;

- préservera le caractère civil et humanitaire de l'asile et garantira le respect du principe de non-refoulement ;
- développera les initiatives d'autonomisation et de renforcement de la résilience, notamment des aides aux moyens de subsistance ;
- appuiera le rapatriement volontaire des réfugiés burundais pour garantir leur retour dans la sécurité et la dignité et leur inclusion dans des initiatives de réintégration durable.



# Budget 2020 initial - Burundi | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Instruments internationaux et régionaux	0	6,000	0	249,429	255,429
Aide juridique et recours judiciaires	372,201	0	0	0	372,201
<b>Sous-total</b>	<b>372,201</b>	<b>6,000</b>	<b>0</b>	<b>249,429</b>	<b>627,630</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>					
Conditions d'accueil	267,201	0	0	0	267,201
Enregistrement et établissements des profils	500,208	0	0	0	500,208
Procédures de détermination du statut de réfugié	604,502	0	0	0	604,502
Documents individuels	212,201	0	0	0	212,201
Documents d'état civil	182,201	0	0	0	182,201
<b>Sous-total</b>	<b>1,766,314</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,766,314</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>					
Prévention et interventions liées aux VSS	923,805	0	0	0	923,805
Protection des enfants	432,201	0	0	0	432,201
<b>Sous-total</b>	<b>1,356,006</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,356,006</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>					
Santé	2,943,787	0	0	0	2,943,787
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	338,402	0	0	0	338,402
Nutrition	192,201	0	0	0	192,201
Sécurité alimentaire	173,440	0	0	0	173,440
Eau	712,201	0	0	0	712,201
Hygiène et assainissement	1,029,402	0	0	0	1,029,402
Abris et infrastructures	2,284,402	0	0	0	2,284,402
Énergie	1,682,201	0	0	0	1,682,201

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	1,582,201	0	0	0	1,582,201
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	392,201	0	0	0	392,201
Éducation	1,799,402	0	0	0	1,799,402
<b>Sous-total</b>	<b>13,129,842</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13,129,842</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>					
Mobilisation communautaire	222,201	0	0	0	222,201
Coexistence avec les communautés locales	0	0	0	1,433,648	1,433,648
Autosuffisance et moyens d'existence	949,603	0	0	0	949,603
<b>Sous-total</b>	<b>1,171,805</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,433,648</b>	<b>2,605,452</b>
<b>Solutions durables</b>					
Retour volontaire	18,935,510	0	0	0	18,935,510
Réintégration	1,879,571	0	2,000,000	0	3,879,571
Intégration	182,201	6,017	0	0	188,218
Réinstallation	1,196,603	0	0	0	1,196,603
<b>Sous-total</b>	<b>22,193,885</b>	<b>6,017</b>	<b>2,000,000</b>	<b>0</b>	<b>24,199,902</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>					
Coordination et partenariats	379,571	0	0	134,092	513,663
Gestion et coordination des camps	1,314,402	0	0	0	1,314,402
Relations avec les donateurs	731,772	0	0	0	731,772
<b>Sous-total</b>	<b>2,425,745</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>134,092</b>	<b>2,559,837</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>					
Approvisionnement et logistique	3,303,973	0	0	269,429	3,573,401
Gestion des opérations, coordination et appui	1,555,265	0	0	0	1,555,265
<b>Sous-total</b>	<b>4,859,238</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>269,429</b>	<b>5,128,666</b>
<b>Budget 2020 initial</b>	<b>47,275,034</b>	<b>12,017</b>	<b>2,000,000</b>	<b>2,086,597</b>	<b>51,373,649</b>



